

GRILLE TARIFAIRE / VACANCES SCOLAIRES 2023-2024

1- TARIFS

Un Air de Famille propose des **stages de loisirs multi-activités** d'une semaine grâce à l'équipe d'animation et organise un partenariat avec des intervenants extérieurs autour d'un projet commun. Des sorties ont lieu chaque jour.

Les repas du déjeuner :

Il est possible de **commander** les formules proposées par « La Cuisine » d'Uadf : **plat+dessert (10€)**.

OU de fournir par les parents, via une **lunch box**, et peuvent être uniquement mis au frais et réchauffés (micro-ondes).

		PRIX POUR 1 ENFANT (-10% à partir du 2ème)
Demi-journée matin	9h-12h	35€
Demi-journée avec l'heure du repas	9h-13h	45€
Demi-journée après-midi	13-19h	65€
1 journée	9h-19h	85€
Semaine entière	Du lundi au vendredi 9h-19h	380€

2 – DEDUCTION D'IMPÔTS ET PRISE EN CHARGE PAR UN COMITE D'ENTREPRISE

A- Complément libre choix mode de garde de la CAF, jusqu'à 6 ans et pour 16h minimum de garde mensuelle (possibilité de cumul avec un autre mode de garde).

B - 50% de crédit d'impôt en tant que service à la personne, jusqu'à 12 000 euros par an.

C - 50% de crédit d'impôt en tant que mode de garde hors du domicile, dans la limite de 2300€ déclarés par enfant de moins de 6 ans et par an.

D - Prise en charge possible par un **Comité d'Entreprise** en tant que mode de garde et de loisirs pour enfants.

E - Paiement par **CESU** (Chèque Emploi Service Universel) et **Chèques Vacances** pour certaines activités.